



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

CONCOURS NATIONAUX 2015/2016

Informations préalables

Toutes les **déclarations** de Quadrettes et Doubles doivent être déposées auprès du CBD d'appartenance au plus tard le 20 août 2015 à l'aide de l'imprimé correspondant disponible sur le site de la Fédération dans « Documentation ».

Si vous devez vous inscrire à des concours nationaux dans le système informatique de la Fédération (Bouly), vous aurez besoin d'un identifiant et d'un mot de passe fournis par la Fédération. Vous conservez les mêmes identifiant et mot de passe d'une saison sur l'autre.

Les capitaines de doubles qui ne les ont pas reçus sont priés de les demander à f.amar@ffsb.fr

La procédure d'inscription suit en page 2.

L'inscription aux 3 concours nationaux doubles masculins dans Bouly (Mâcon, Port des Barques et Melun) sera ouverte **lundi 31 août 2015 à 20h00**.

L'inscription à tous les concours nationaux F2 et F3 sera ouverte **mardi 1^{er} septembre 2015 à 20h00**.



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Procédure concernant l'inscription dans BOULY aux concours nationaux Doubles féminins et masculins

Se rendre sur le site de la Fédération www.ffsb.fr

Sur la page d'accueil, cliquer sur « **Intranet FFSB** » en haut à droite de la page

Saisir **Identifiant** et **Mot de passe** et **valider**

Cliquer sur le **cadenas** en haut à droite de la page

Cliquer sur la rubrique « **compétitions** »

- **Inscription**
- **Demande d'inscription**

Dans le filtre d'affichage, indiquer :

- Saison : **2015-2016**
- Section : **concours traditionnel**
- Groupe : **National**
- Type : **Double féminin ou Double (pour les masculins)**

Valider - le calendrier apparait

Cocher la case à gauche du concours de votre choix - Valider

Dans la zone "Rechercher une équipe nationale" cliquer sur **Suite**

Saisir le n° d'équipe et Valider. Ex : T3-99 (fém) / 22.7 (masc)

Cocher la case à gauche de la ligne et Valider pour inscription.

Renouveler l'opération pour chaque concours.

L'inscription est confirmée dès réception à la F.F.S.B. (63 Rue Anatole France - 69100 VILLEURBANNE), dans un délai de 15 jours, du chèque (20 € pour les féminines, 30 € pour les masculins) libellé à l'ordre de l'organisateur.